



RAPPORT DE LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ANNEE 2011 :

EXAMEN DES DOCUMENTS TECHNIQUES DE L'ETUDE DE BASE SUR L'IMPACT DES PLANS FONCIERS RURAUX AU BENIN

Le 21 février 2011 s'est tenue la première session extraordinaire de la Commission du Programme des Etudes, Enquêtes et Traitement (CPEET) dans la salle de conférence N°423 du bâtiment INSAE. L'objectif principal de cet atelier de travail est d'examiner les documents techniques de l'Enquête sur le protocole de l'étude de base sur l'impact des plans fonciers ruraux au Bénin en vue de la délivrance des visas d'opportunité et de conformité du Conseil National de la Statistique.

Les travaux de la session sont dirigés par un présidium composé de deux membres :

- Président : BABADJIHOU Charles du Ministère de la Jeunesse des Sport et Loisirs.
- Rapporteur : MARTIN Gibril de l'INSAE

La liste des conseillers est annexée au présent rapport.

A l'ouverture de la séance, un représentant de l'Institut de Recherche Empirique en Economie Politique (IREEP), structure maître d'œuvre de l'enquête statistique, a présenté la méthodologie de l'enquête. Au terme des exposés Les conseillers ont exprimé les préoccupations suivantes :

L'Enquête de base sur le protocole de l'étude de base sur les plans fonciers ruraux et les certificats fonciers ruraux ne peut avoir comme objectif, l'évaluation de l'impact de la titrisation des parcelles

L'objectif de l'enquête ne peut permettre d'évaluer l'impact de la délivrance des Plans Fonciers Ruraux (PFR) et Certificats Fonciers Ruraux (CFR)

La clarification entre la transférabilité et la transaction des parcelles

La composition des membres du focus groupe pour l'administration du questionnaire communautaire

Le déphasage entre le manuel et le questionnaire ménage

L'absence du tableau de la, page relatif à l'échantillonnage

Après quelques éclaircissements du représentant de l'IREEP sur les préoccupations exprimées, les conseillers se sont répartis en deux groupe.

*Le premier groupe a eu pour mission d'examiner la méthodologie et le questionnaire communautaire

* Le deuxième groupe a été chargé de l'amélioration du questionnaire ménage.

De la présentation des différents résultats des travaux des deux groupes en plénière, les conseillers ont abordé les questions d'ordre général, puis d'ordre spécifique tels que :

1-/ QUESTION D'ORDRE GENERAL

- Qui renseignera l'enquêteur pour le remplissage du questionnaire ménage ?
- Comment sera procédé au remplacement des 36 ZD qui chevauchent sur deux ou plusieurs villages, puisque les 220 ménages EMICoV, objets du programme foncier rural Millénium challenge Account (MCA) ont été déjà tirés ?

2-/ QUESTION D'ORDRE SPECIFIQUE

- La Définition de la périodicité de paiement des travaux et la séparation des deux types de paiement (en espèce et en nature).
 - L'organisation des séances de sensibilisation des ménages
 - L'absence des phrases introductives aux différents modules du questionnaire ménage
 - L'identification des personnes auxquelles seront administrés ces modules
 - L'identification de la personne susceptible de décider de la vente ou non d'une parcelle
 - Le respect de l'ordre indicatif des variables au niveau du tableau récapitulatif des membres du ménage
 - Le respect de l'ordre des modules au sein des questionnaires communautaire et ménage
- Les représentants de l'IREEP ont apporté des éléments de réponse aux interrogations des conseillers.

Recommandations

Au terme des débats, les conseillers recommandent que :

- L'INSAE et les représentants de l'IREEP, définissent les critères de traitement des 36 ZD qui chevauchent sur des villages
- La police du questionnaire ménage soit revue
- Le questionnaire ménage soit rédigé sous forme modulaire.
- *Le module « ménage » (qui sera administré au chef du ménage) comprendra les rubriques suivantes : Pratique et perception foncière, module homme, module femme et habitation.
- *Le module « emploi et possession de terrain » (qui sera administré aux membres du ménage âgé de 6 ans et plus) comprendra les rubriques suivantes : emploi et entreprise, fiche de ménage, accès aux terrains, mis en location ou métayage, vente de terrain.
- * Le module « champ » comprendra les rubriques suivantes : production agricole au cours de la dernière grande récolte, utilisation des intrants, vente des unités et cultures agricoles, stocks de la consommation, relevée des mesures géométriques.
- La définition des modalités des questions en tenant des réalités du milieu rural
- Le respect l'ordre des questions
- Le respect des filtres des questions pour orienter l'enquêteur
- La présentation un plan de sensibilisation de l'opération

Fait à Cotonou, le 22 février 2011

Les Conseillers

Groupe I

AHAMIDE Armelle

Groupe II

BABADJIHOU Charles

GBAGLO Gislain
MARTIN Gibril
HODONOU Donatien
KPATINDE Gérard
HOUANGNI Raymonde
ODJRADO

GOGAN Gillis
DOSSOU Sylvestre
MEDEGAN Codjo Symphorien
AHOVEY Elise
GBAGBA Hyppolite
ZOUNOU Mémounath
TEKA Cécile
KADIRU Ousmane